

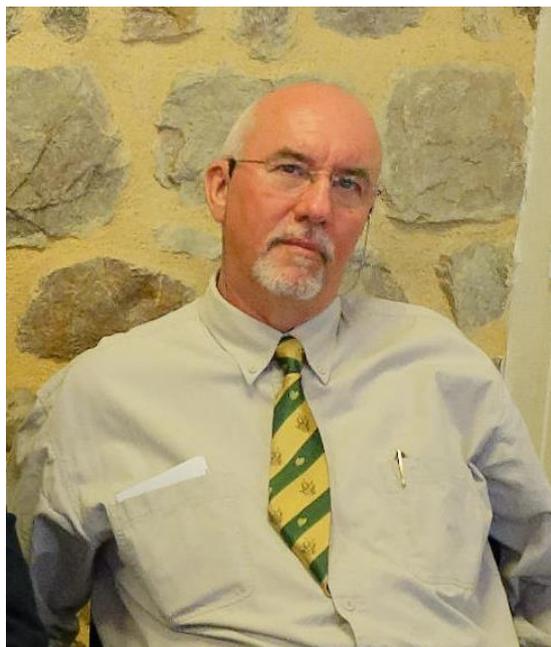


ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS N°25 – Août 2023

Le mot du Président

« Chères adhérentes, Chers adhérents,



Noires perspectives !

Les 28 et 29 juin derniers, la FDC35 organisait des réunions avec les chasses privées du département. Excellente initiative qui a toutefois mis en exergue la faiblesse du niveau de connaissance cynégétique de certains participants...et l'utilité indiscutable d'associations spécialisées telles que l'ADCGGIV.

Le sujet principal fut la problématique sanglier de notre département, en mettant en avant, tour à tour, l'augmentation des populations, la baisse du nombre de chasseurs, l'augmentation des taxes territoriales, et enfin l'arrêt des consignes de tir.

Arrêt des consignes de tir : eh bien NON justement !. Depuis 2018, l'ADCGGIV ne cesse de répéter qu'il faut privilégier le tir des plus petits sangliers, surtout à partir de janvier, et d'éviter de tirer les laies meneuses. Entendre et donc donner comme consigne qu'il faut tirer le premier sanglier vu est une aberration, sachant qu'ainsi l'on milite en réalité pour l'élimination très probable de la laie meneuse.

Actuellement sur un de mes territoires est apparue une petite compagnie d'une dizaine de sangliers. Les trois plus gros, des petites laies de 35-40 kg maximum ayant chacune trois à quatre tout petits marcassins, qui seront vraisemblablement épargnées lors des prochaines battues, en tant que laies suitées (quadrature du cercle !). Mais quel poids faisait donc ces animaux en janvier-février juste avant leurs fécondations : 25-30 kg ?

Toutes les études scientifiques en Europe sont catégoriques : plus de 30 % de la descendance est issu de sangliers âgés de moins d'un an ...alors même que cette reproduction juvénile n'existait pas il y a seulement quelques années !

Noires perspectives !

Éric COIRRE

Nécrologie

Deux figures emblématiques nous ont très récemment quittés.



REMY GENTILHOMME est décédé brutalement le 13 mars 2023.

Notaire et fiscaliste Rennais, il était un spécialiste français reconnu de l'ingénierie patrimoniale, de la transmission d'entreprises familiales et du démembrement de propriété.

Il était maître de conférences associé à la faculté de Droit de Rennes. Il était par ailleurs chargé de l'enseignement des Hautes Études Commerciales (HEC de Jouy en Josas) et à l'université de PARIS II (Panthéon Assas).

On lui doit de nombreux ouvrages. Il est l'auteur de nombreuses publications dans différentes revues spécialisées.

ASSEGECO : Sous son impulsion, un groupe d'amis créent à la fin des années 1970 l'Association d'Épargne et de Gestion Cynégétique de l'Ouest. Cette association a pour but d'améliorer les connaissances sur les espèces chassables, les techniques de chasse, l'aménagement et la gestion des territoires. Pour devenir membre de cette association, il était nécessaire de satisfaire à un test d'aptitude. C'est également à cette époque que l'association va devenir propriétaire d'un chien de sang.

A titre personnel, Rémy va créer la première ferme cynégétique de France sur la ferme familiale de Bourguet à Dingé.

Dans le prolongement de la création de cette association, Rémy va s'investir dans la création de l'Association Des Chasseurs de Grand Gibier du Département d'Ille et Vilaine.

Ainsi, en 1985, Rémy Gentilhomme alors délégué de l'ANCGG pour le département 35 va prendre contact avec Guy BERGUE afin de créer une association départementale des chasseurs de grand gibier affiliée à l'association nationale. Ce n'est pas sans difficulté que cette association départementale qui avait comme assise la charte nationale des chasseurs de grand gibier allait voir le jour en décembre 1985. Chaque année, lors de l'assemblée générale, une présentation d'une espèce grand gibier, de sa biologie, sa gestion et celle des territoires étaient exposée par une personne faisant autorité. A titre d'exemple, retenons les interventions les plus saillantes :

- 1986 : l'espèce chevreuil par le Dr Alain FRANCOIS, administrateur national.
- 1990 : gestion du grand gibier et aménagements forestiers par François KLEIN, responsable de la réserve nationale de la Petite Pierre en Alsace.
- 1992 : l'espèce et la gestion du sanglier par François MAGNIEN responsable de la chasse pilote dans le massif ONF de Verdun.
- 1995 : la sécurité en action de chasse et la responsabilité des organisateurs de chasse. Les intervenants étaient Hubert LEFRANC administrateur national et Me Francis POIRIER.
- 1996 : concilier la gestion des cervidés et la forêt par Antoine COUKA ingénieur ONF et Jean-Claude CHARDRON ingénieur DDAF.

Chaque assemblée générale était aussi le lieu idéal pour faire intervenir des artistes animaliers qui exposaient leurs œuvres. Il est important de souligner la présence constante de Jean-Claude MESLE, ami et membre d'honneur de notre association qui nous a fait partager ses œuvres pendant 30 années.

Au-delà de ces thèmes exposés lors des assemblées générales, Rémy GENTILHOMME avec l'aide des membres de son conseil d'administration et des membres actifs de cette association s'est investi dans de nombreuses manifestations au nom de l'association :

- La Chasse au Chien Courant en Bretagne : sous les commentaires de Messieurs LEON et LE GALL, 21 races étaient présentées venues des 4 départements bretons.
- La Recherche du Grand Gibier blessé : organisation d'une démonstration de recherche au sang sur la chasse militaire de Coëtquidan avec des conducteurs UNUCR et des membres des ADCGG des départements 76 et 27. 350 personnes assistaient à cette présentation.
- Connaissance des Armes et Munitions : plusieurs conférences animées par Jean-Marie BLUM.
- Entraînement au Tir à Balle : première équipe à participer à cet entraînement sur le site de la carrière de Baglione à La Bouexière, en présence de Messieurs André DOUARD et Rémy GIBOIRE accompagnés d'une quinzaine de chasseurs.



JEAN-CLAUDE CHARDRON nous a quitté le 31 janvier 2023.

Jean-Claude était vice-président de l'ADCGGIV.

Jean-Claude a terminé sa carrière dans le service forêt et environnement de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt où il avait en charge l'antenne forêt de ce service.

Il occupait une place prépondérante lors des CDCFS où il présentait (pour le préfet) tous les dossiers avec une connaissance sans faille et avec une neutralité irréprochable.

Il s'est également fortement impliqué lors de la mise en place du Groupe de Travail Cerf à la Station Biologique de Paimpont et lors de 7 expositions annuelles des Cerfs de Bretagne.

Il a fait la plus grande partie de sa carrière (jusqu'en 2016) dans le service forestier de la région Bretagne où il s'occupe seul, à l'époque, des Plans simples de gestion des forêts privées bretonnes. Il participe également à diverses études dont un important travail sur les caractéristiques technologiques des arbres forestiers bretons.

Jean-Claude était un amoureux de la forêt en particulier de Brocéliande. Il était un des piliers de l'Association de Sauvegarde du Val sans Retour et de Brocéliande.

Avec beaucoup d'humilité, Jean-Claude était un Grand Chasseur d'Affût/Approche.

Il participait régulièrement à la rédaction d'articles pour notre revue semestrielle dont la dernière de janvier et, il apportait gentiment son avis technique à toute sollicitation.

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ADCGGIV – Pierre PICHON

L'assemblée générale de notre association départementale a eu lieu le samedi 9 juin à la Maison de la Chasse.

Le quorum étant atteint, celle-ci a pu légitimement débiter en la présence notamment : du Président André DOUARD, de Daniel PINSARD Président des Chasseurs sous terre, de Clotilde CAZIN Présidente AJC35, de Jean-Marie BLUM Président de l'ADCGG44 et de Monsieur VEILLARD administrateur de la FDC 35.

Les différents thèmes abordés ont été :

- L'approbation à l'unanimité du PV de l'assemblée générale 2022.
- Les hommages à Rémy GENTILHOMME et Jean-Claude CHARDRON, deux figures emblématiques de notre association qui nous ont récemment quittés. Ils s'étaient fortement impliqués dans la création de notre Association, son animation, son développement et leur degré de compétences et de connaissances était reconnu de tous ceux qui ont pu les côtoyer.
- L'évolution de notre conseil d'administration avec le départ de Gérard HOMMETTE (secrétaire), et des administrateurs Jean BERTEL et Jean de RUSSON. Ils ont été chaleureusement remerciés pour leurs implications respectives dans la vie de notre association.
- Le bilan financier et le budget prévisionnel ont été présentés par Jean-Michel GRIVEAU et approuvés à l'unanimité.
- Le rapport moral de notre Président Éric COIRRE a repris les points les plus importants de l'exercice :

- Conseils d'administration
- Réunion sécurité, débouchant sur une liste de 9 actions prioritaires qui ont été présentées à la FDC 35.
- La refonte du site internet sous la houlette de Jean-Michel ABADIE
- Le Brevet Grand Gibier. Cette formation riche et intense sur déroule sur 4 mois, aborde de nombreux thèmes (Faune, Flore, Armes, Balistique, Sécurité, Grand Gibier, etc.). En 2022 et en 2023, 7 brevets ont été attribués.
- Le stage « Chasse individuelle du Grand Gibier ». Ce type de chasse se développe dans notre département et s'intensifiera certainement dans les années à venir. C'est également une solution dans le cadre de la régulation des populations de sangliers lors des semis de maïs et de défense des cultures.
- Les journées de réglage des armes et d'entraînement au tir. Ces journées sont importantes et essentielles. Elles permettent, à leur issue, aux participants d'avoir confiance dans leurs armes ce qui est primordial d'un point de vue sécurité et qualité du tir.
- Lettres aux adhérents et site internet : L'ensemble de ces Lettres Informations sont consultables sur notre site : <http://www.ancgg.org/ad35> , n'hésitez pas à le visiter !
- La gestion de la forêt de La Corbière.
- Le point info PPA effectué par le Dr Dominique DESCAMPS. Malheureusement, elle se rapproche des frontières françaises...avec les craintes et enjeux que cela représente notamment pour la filière production porcine française.
- La recherche des animaux blessés : 10 conducteurs de chiens sont répartis sur le département. Ils sont disponibles, efficaces. Nous devons tout mettre en œuvre pour retrouver nos gibiers blessés et abréger leurs souffrances. Ayez toujours sur vous les coordonnées des conducteurs de notre département afin qu'ils puissent vous guider sur la conduite à tenir et intervenir ensuite dans les meilleures conditions.
- La réalisation des Plans de Chasse 2022/23 : 6672 Chevreuils, 124 grands Cervidés (principalement cantonné sur le massif de Paimpont et diminution d'environ 20%) 4945 Sangliers : à cet égard, le Président DOUARD a communiqué le nombre de 40 sangliers prélevés à l'affut en avril/mai. Le dossier sanglier a toujours tenu à cœur de l'ADCGG35 notamment en matière de tir des « petits sangliers » à partir du mois de janvier. Ainsi, nous nous félicitons de l'adoption du bracelet à 10€ pour les sangliers de moins de 25 kg.
- Le partenariat avec l'AJC35 : L'ADCGG35 souhaite encourager et renouveler ces rencontres où de jeunes chasseurs peuvent découvrir des territoires et des équipes différentes : « Pensez à inviter ces jeunes chasseurs sur vos chasses ! ».
- La cotisation 2023 : 26 € pour l'adhésion à l'association (idem 2022) et 36€ pour l'abonnement à la revue Grande Faune. Nous vous remercions de votre versement.
- Le flyer ADCGGIV : c'est un outil de communication, ils sont à votre disposition pour faire la promotion de notre association.
- Les objets publicitaires ADCGGIV : c'est une petite source de revenu pour notre association.

- La revue Grande Faune : elle est de grande qualité et aborde de nombreux sujets.
- Le livre Grand Gibier : cette « Bible » de notre passion vient d'être rééditée et augmentée.
- Remerciements : tous les membres du Conseil d'Administration pour la participation de chacun aux activités de l'ADCGGIV. Tous mes remerciements au Président DOUARD, sans oublier tous les personnels techniques et administratifs de la Fédération pour l'accueil qui nous est toujours réservé.
- Election du Tiers sortant : étaient concernés Éric COIRRE, Guillaume CHAUVEL et Jean-Michel ABADIE. 68 bulletins de vote ont été exprimés et à l'unanimité, chacun du Tiers Sortant a été réélu.
- Exposé de Marc COLYN sur la détermination Post Mortem de l'âge chez le Chevreuil.

Le compte-rendu de l'intervention de Marc COLYN sur la détermination de l'âge du chevreuil paraîtra dans la prochaine lettre d'information , n° 26- fin décembre 2023 début janvier 2024.

Tous les sujets mis à l'ordre du jour ayant été traités, le Président COIRRE a déclaré close l'Assemblée Générale Ordinaire, remerciant l'assemblée pour son attention.

A l'issue, nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif dinatoire très convivial.

FÊTE DE LA CHASSE DE MONTERFIL le 13 mai 2023 à l'occasion du cinquantième de la création de son A.C.C.A - Yvon de KERVENOËL

Notre association dont la dernière participation à une fête de la Chasse date de plusieurs années depuis la disparition de la fête du Pertre, à laquelle nous étions fidèles, puis des contraintes issues de la Covid, a eu l'opportunité d'être présente à la fête organisée par l'ACCA de MONTERFIL autour de son dynamique Président Anthony Renault.

La présence de l'ADCGGIV était matérialisée par l'installation d'un stand garni de nombreux trophées de brocards, de cerfs, de sangliers, agrémentés des photos animalières de Jean-Claude Meslé, notre membre d'honneur.

Parmi ces trophées, l'on pouvait observer un massacre de cerf ravalant âgé de 17 ans (après coupe dentaire), une chevrette à boutons et un gros sanglier en cape qui ont suscité la curiosité de nombreux visiteurs et permis aux 4 administrateurs présents de rencontrer certains de nos fidèles adhérents et de renseigner des chasseurs découvrant notre association, souvent intéressés par le Brevet Grand Gibier et s'interrogeant sur ce qu'il recouvre.



Nous souhaitons renouveler cette expérience, propice aux échanges avec les chasseurs de grand gibier, à l'occasion de la fête annuelle de la Chasse de LOUHEL, petite commune de 250 habitants, limitrophe du Morbihan (Guer) qui sait mobiliser toute sa population à cette occasion et draine depuis une trentaine d'années une foule considérable notamment du PAYS de BROCELIANDE, au début du mois de septembre.

Stage « Chasse individuelle du grand gibier » - Éric COIRRE

Le 17 juin 2023, s'est tenue le stage « chasse individuelle du grand gibier ». Organisée par notre association départementale, cette formation a été prodiguée par nos amis de l'AD44.

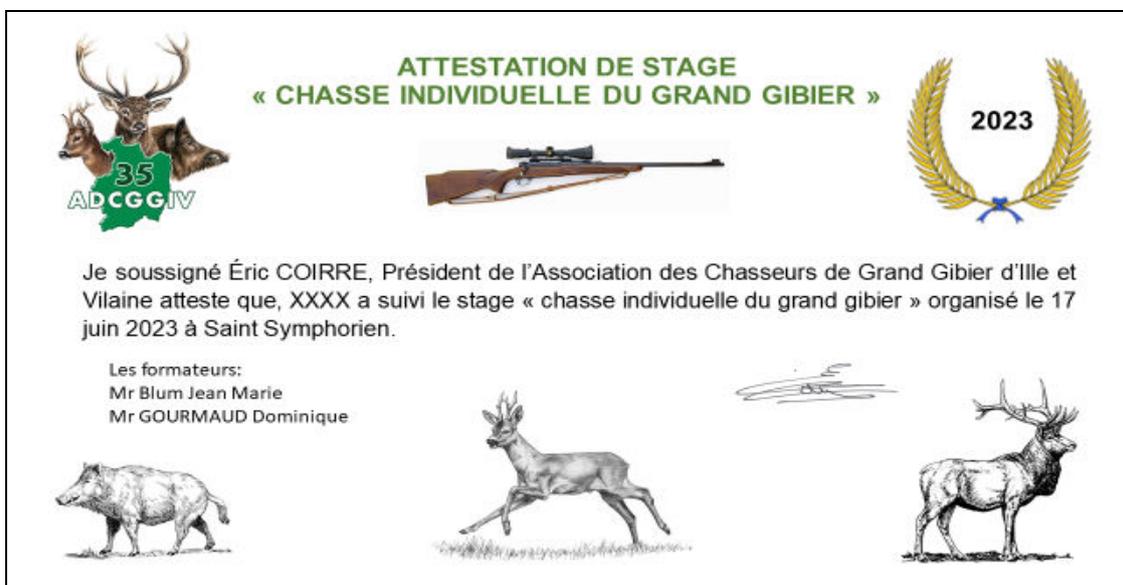
Cette journée a rassemblé sept chasseurs intéressés par cette passionnante chasse.

- La formation théorique du matin a été suivie d'un repas convivial où les échanges furent nourris et particulièrement sympathiques.

- L'après-midi a été consacrée au tir avec différents tripodes à 50 et 100 m.

La carabine de notre association, une Remington 7X64 équipée d'une lunette Schmidt & Bender, fut prêtée aux chasseurs non encore équipés pour ce mode de chasse.

En clôture de cette belle journée, un diplôme fut remis à chaque participant.



Le Brevet Grand Gibier

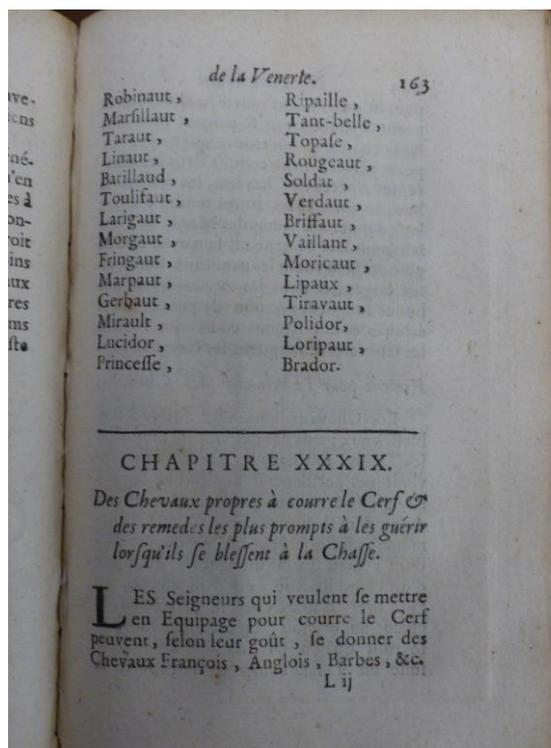
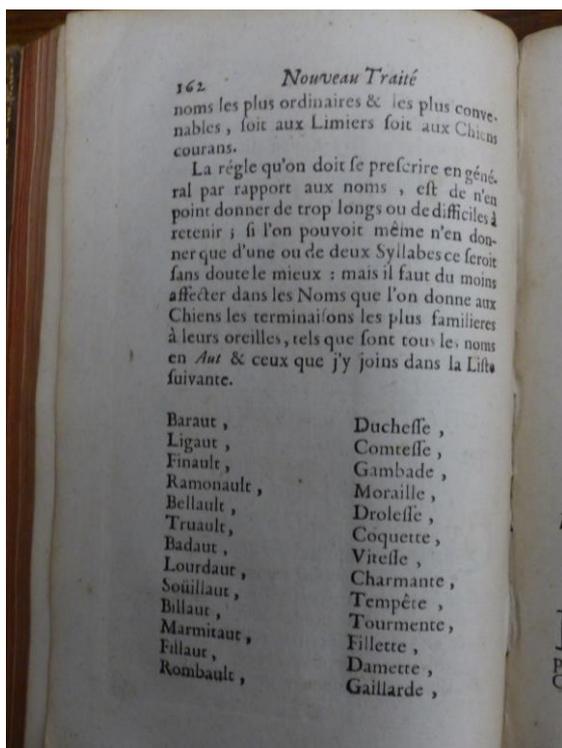
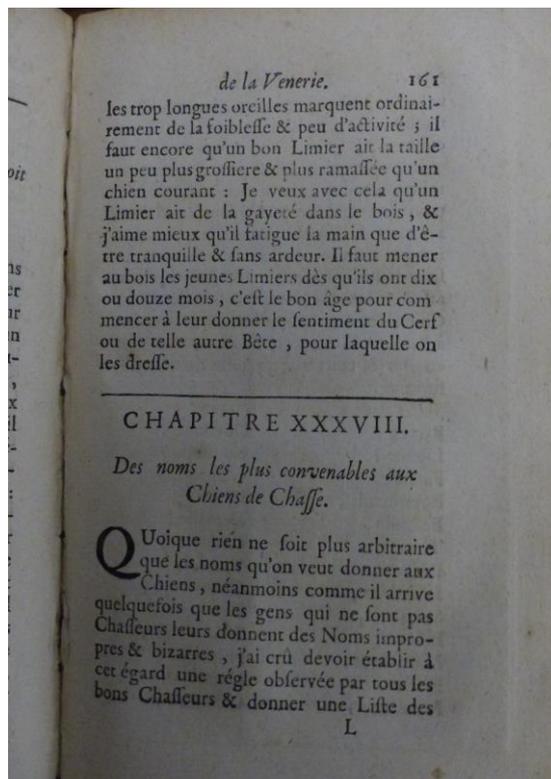
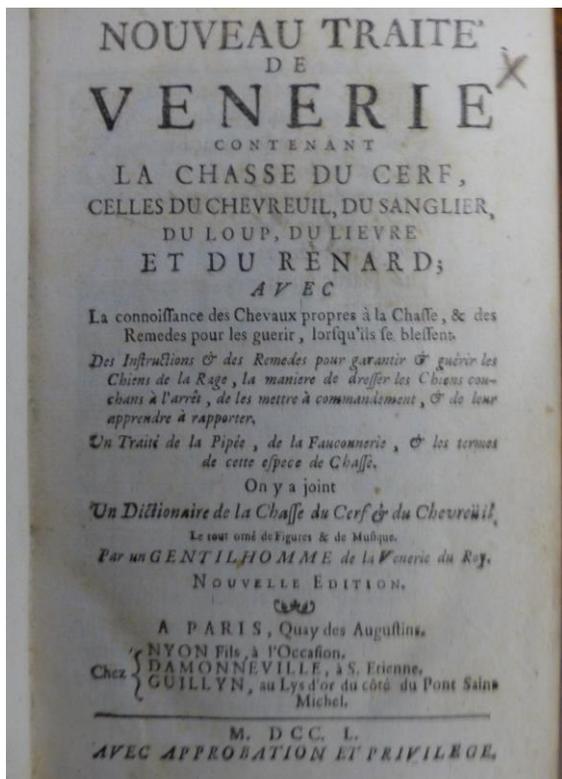
Cette formation riche et intense sur déroule sur 4 mois, aborde de nombreux thèmes (Faune, Flore, Armes, Balistique, Sécurité, Grand Gibier, etc.).



En 2022 et en 2023, 7 brevets ont été attribués.

À l'attention des meutiers, pour les aider dans la dénomination de leurs chiots...

Cet extrait du « NOUVEAU TRAITÉ DE VÉNERIE » rédigé par Antoine Gaffet écuyer, sieur de la Brissardière, gentilhomme de la Vénerie du Roy Louis XV pendant 40 ans, présente en son chapitre XXXVIII intitulé « Des noms les plus convenables aux chiens de chasse » soit aux limiers soit aux chiens courans (sic), une liste de noms dont la lecture permet de constater que certains sont encore attribués aujourd'hui et ont donc traversé plus de 3 siècles, cette seconde édition de l'ouvrage en 1750 suivant l'édition originale de 1742.



Cochonglier ou sanglochon - Yvon de KERVENOAËL

Un animal aux caractères pour le moins inhabituels a été prélevé lors d'une battue de la SMCCC (Société Militaire de Chasse du Camp de Coëtquidan) organisée le 10 juin 2023 au matin, aux limites sud du camp militaire, au delà de la 4 voies (RN 24 Rennes – Lorient) sur les délaissés d'Augan, pour répondre aux sollicitations des agriculteurs voisins.

Ce sera l'unique animal levé par les chiens et prélevé sur cette partie du camp militaire. Il sera offert à l'ACCA d'Augan participant, sur son propre territoire, à cette battue.

Il faut souhaiter que ce produit, issu d'une « conjonction illicite » entre Sus Scrofa et Sus Porcus n'ait pas assuré une descendance trop importante. Les prélèvements à venir du massif de Paimpont – Coëtquidan devraient permettre de vérifier ce point.



Pour en apprendre un peu plus sur cette sorte de croisement, il est emprunté à Ouest – France (le Mag des animaux), [https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/dossier-464-cochonglier-sanglochon ...](https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/dossier-464-cochonglier-sanglochon...)l'article suivant :

Cochonglier et sanglochon

*Pour s'y retrouver dans les dénominations d'hybrides, retenez que c'est le **mâle** qui est mentionné en premier. Le sanglochon est donc le résultat du croisement d'un sanglier mâle avec une truie, la femelle du cochon, tandis que le cochonglier est le résultat d'un cochon mâle avec une laie, la femelle du sanglier. Les deux hybrides sont si proches que les deux termes sont souvent considérés comme des synonymes.*

Compte tenu de la très grande proximité des deux espèces, l'hybridation résultant du croisement entre un cochon et un sanglier est aisée à réaliser et les bébés qui en sont issus ne présentent pas de malformations et sont eux-mêmes féconds. En Corse, la population sauvage de sangliers a été reconstituée grâce à des femelles cochons saillies par un sanglier mâle, donc grâce à l'introduction de sanglochons dans la nature.

Si ce type de pratique est habituelle en période de guerre, en France, depuis 1982, l'État encadre de tels croisements afin de préserver la pureté génétique du sanglier sauvage. Malgré tout, de tels croisements naturels ne sont pas exceptionnels dans les régions où les cochons sont élevés en plein air. Cela n'est toutefois pas sans conséquences : les sangliers sont porteurs de maladies et de parasites qui peuvent se transmettre aux élevages, faisant courir aux éleveurs le risque de perdre des bêtes en nombre.

Mais à côté des accidents naturels, des éleveurs peu scrupuleux recourent tout de même aux hybridations en raison des avantages qu'ils peuvent en tirer. En effet, les femelles issues de ces croisements sont plus fécondes et leurs petits grossissent plus vite. Les sanglochons et les cochongliers constituent des élevages sont plus **rentables** !

Le coin du Brevet Grand Gibier

Le Brevet Grand Gibier est, pour certains d'entre nous, un souvenir lointain...

Les quelques questions qui sont intégrées, désormais, dans les lettres d'information doivent permettre, à chacun, de mesurer son niveau de connaissance actuel.



1- A partir de quel âge la différence de poids entre mâle et femelle se fait-elle sentir chez le sanglier ?

- A : 1 an
- B : 2 ans
- C : 3 ans

2 - Comment dénomme-t-on un chevreuil adulte dont les bois ne forment que de courtes excroissances ?



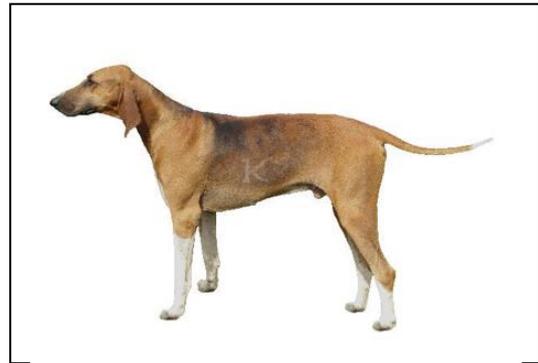


3- Un animal se RASE quand ?

4- Ce chien est un :

A : Français Tricolore.

B : Poitevin.



Agenda

1/ Réglages des armes et optiques de Battue et entrainement au sanglier courant,

- le samedi 2 septembre (matinée) à la FDC35 .

Rappel du courriel du 28/07/2023 du Président de l'ADCGGIV : Les inscriptions par courrier , mail ou appel doivent s'effectuer **avant le 29 août** auprès d'Éric COIRRE – 11 rue du Roquet 35490 Romazy (06 35 45 11 31, adcggiv@yahoo.com).

2/ Notre association participera activement dans un stand à, La « FÊTE CHASSE NATURE » de LOUTEHEL 35330 - Dimanche 3 septembre

Cette manifestation annuelle, organisée par l'ACCA , approche le 1/4 de siècle d'existence et draine une population de visiteurs toujours plus importante, au regard d'un progamme diversifié et très alléchant, dans cette commune rurale (243 hab.et 7,21 km²) jouxtant le Morbihan et, plus précisément, la ville de GUER 56380.

L'ADCGGIV sera très heureuse d'y rencontrer ses fidèles adhérents et leurs amis, qui peuvent d'ores et déjà découvrir le programme ci-dessous :

FÊTE CHASSE NATURE LOUTEHEL
ENTRÉE GRATUITE
TOUTE LA JOURNÉE
• DIMANCHE 3 SEPTEMBRE •

Présentation de l'association départementale des piégeurs, de l'AFACCC 35 d'Ille-et-Vilaine et des exposants.

Concours chiens d'arrêt sur parcours
Inscriptions à partir de 9h00

11h00
Célébration religieuse Saint-Hubert avec sonneurs

FABRICATION DE PAIN À L'ANCIENNE

Après-midi
Groupe Gallo Breton de Rennes
Autres animations diverses

REPAS LE MIDI
Civet de chevreuil ou côte de porc
17€
boisson comprise

Exposition de meutes :
• Vautrait Saint Sulpice
• Rallye Val d'ahaut
• Rallye Armor
• et autres
Présentation de toutes les meutes sur ring dans l'après-midi

À partir de 20h30
JAMBON À L'OS
« cuit au four à bois »
Réservation : 06 20 28 79 60 - 02 99 34 94 78
Adulte 15 € - Enfant 8 €
boisson non comprise

MORIN AUTOMOBILES
Véhicules neufs et occasions
citroen-guer.fr
56380 GUER
Tél. 02 97 22 01 86

CITROËN MORIN AUTOMOBILES

GUER COËT AUTOMOBILES
300 VÉHICULES SUR PARC
GUER COËTOUIDAN • T. 02 97 22 13 90 • www.guercoetauto.com

N.B.

Pour les chasseurs au chien d'arrêt, il est prévu, le matin, un concours : avant l'ouverture très proche, pour mettre en jambes et raviver l'odorat de votre compagnon, rien de tel qu'une participation à cette épreuve simple et sans prétention, accessible à tous les chiens d'arrêt (L.O.F. ou non).

J'en parle en connaissance de cause pour y avoir participé, avec grand plaisir, plusieurs années durant, avec mes deux chiennes setters anglais.

Yvon de KERVENOAËL

Brevet Grand Gibier – Réponses :

- 1 : 1 an
- 2 : Brocard à Boutons.
- 3 : Il se couche au ras du sol pour se dissimuler.
- 4 : Poitevin.